



Directives pour la présentation des articles

1. Longueur

- La longueur des textes recherchée est généralement entre 3000 à 7000 mots. Celle-ci peut cependant varier selon les besoins du numéro. Si c'est le cas, nous le précisons dans l'appel de texte correspondant au numéro en cours

2. Mise en page de l'article

- Saisir le texte au moyen d'un logiciel de traitement de texte avec une mise en page minimale, dans le style « normal », sans tabulation, sans puce, sans en-tête ni pied de page. Veillez ne pas soumettre de texte en format pdf.
- Mettre en forme le fichier en sélectionnant les paramètres suivants :
 - Papier 8,5 po x 11 po (lettre);
 - Marges de 2,5 cm en haut, en bas, à gauche et à droite;
 - Police Times New Roman (12 points pour le texte et 10 points pour les notes);
 - Interligne double pour le texte et interligne simple pour les notes;
 - Numérotation de page en bas à droite commençant à la première page.
- Centrer le titre de l'article et le nom de l'auteur.
- N'insérer aucun alinéa et séparer les paragraphes par un interligne double.
- Le texte peut être divisé par des sous-titres justifiés à gauche, non numérotés.
- Ne pas couper les mots en fin de ligne avec la fonction « césure » ou un trait d'union.

3. Règles générales de typographie

- Pas d’alinéa dans le corps de texte avant mise en page.
- Un seul espace après le point (.).
- Espace insécable avant point d’interrogation (?), point d’exclamation (!) et point-virgule (;).
- Espace insécable avant le deux points (:).
- Espaces insécables après le guillemet ouvrant et avant le guillemet fermant : « exemple ».
- Pas d’espace avec les guillemets anglais : “exemple”.
- Dates et dates de naissance : espaces insécables entre tous les éléments.
- Espace insécable avant le (\$) et le (%).
- Chiffres romains pour les siècles.
- Guillemets plutôt que l’italique pour les expressions de l’auteur, termes employés avec réserve, etc.
- Les mots et les titres d’expression autre que française doivent être mis en italique.

4. Citation et références

Il est nécessaire de citer et de référencer vos citations à l’intérieur de votre texte et non pas en note de bas de page. Sauf indication contraire, vous devez utiliser les guillemets français (« »). La méthode utilisée est la suivante :

Règles générales :

- Coupure dans une citation : (...).
- Modification d’une citation : [contenu modifié].
- Référence à l’auteur et l’ouvrage après la citation : (Auteur, Année de publication, Page). **Exemple :** (Arendt, 1982, p.101).
- Mettre le point après la référence. **Exemple :** (...) des causes du totalitarisme » (Arendt, 1982, p.101).
- Mettre le nom de l’auteur même s’il a été précédemment mentionné dans la phrase.
- Renvois de note directement collés à la dernière lettre du dernier mot de la citation.
- Incises : utiliser le tiret long — cadratin — avec espaces insécables après le tiret ouvrant et avant le tiret fermant.

Citations courtes :

- Les citations courtes sont placées entre guillemets français « ». Lorsqu'il y a une citation dans la citation, on la place entre guillemets anglais “ ”.
- Lorsqu'un mot est entre guillemets dans une citation, mais que ce n'est pas une citation, on garde l'usage des guillemets français (« »).

Exemple d'une citation courte :

« Le cas du travail des enfants montre comment ce qui est perçu comme des dilemmes peut surgir aux frontières du changement culturel, plus précisément au moment où la définition sociale des techniques importantes est en train de changer » (Feenberg, 2010, p.67).

Citations longues (plus de 5 lignes) :

- Les citations longues ont plus de 5 lignes.
- Les citations longues doivent faire l'objet d'un paragraphe séparé, avec des marges ajustées de 1cm à gauche et à droite.
- Les citations longues ne nécessitent pas de guillemets.
- La police utilisée doit être Times New Roman 10.
- Lorsqu'il y a citation dans la citation longue, on garde l'usage des guillemets français (« »).

Exemple d'une citation longue :

Dans son ouvrage sur la technique et les enjeux culturels, Andrew Feenberg relate l'histoire des réglementations sur la conception des appareils de production et de transport en lien avec la perception des risques qui leurs sont associés :

Ce ne fut qu'en 1852, trente-six ans après la première enquête de 1816, que le Congrès mit en vigueur des lois sur la réglementation de la construction des chaudières. Entre temps, 5 000 personnes perdirent la vie dans des accidents de bateaux à vapeur. Le nombre des victimes est-il minime ou important ? De toute évidence, les consommateurs n'avaient pas trop peur de voyager toujours plus nombreux sur les fleuves. Naturellement, les propriétaires des bateaux interprétaient cela comme un vote de confiance et protestaient contre les coûts excessifs des conceptions plus sûres (Feenberg, 2010, p. 69).

Citation en exergue

- Les citations en exergue sont alignées à droite et en italique.
- Les citations en exergue doivent faire l'objet d'un paragraphe séparé, avec une marge ajustée de 1cm à gauche.
- La police utilisée doit être Times New Roman 10.

5. Bibliographie

Livres : Auteur (année de publication). *Titre*. Maison d'édition, ville d'édition.

Exemple :

Feenberg, Andrew (2010). *Pour une théorie critique de la technique*. Lux Éditeur, Montréal.

Articles : Auteur (année de publication). « Titre de l'article » in *Nom de la publication*, volume, numéro, pages du numéro.

Exemple :

Berque, Augustin (2010). « Sujet, fûdo, mésologie », dans *Cahiers de géographie du Québec*, volume 54, no. 153, pp. 459-470.

Chapitres d'ouvrages collectifs : Auteur (année de publication). « Titre du chapitre » in Nom de l'éditeur de l'ouvrage + (éd). *Titre de l'ouvrage*. Maison d'édition, ville d'édition.

Exemple :

Po-Keung Ip (1986). « Taoism and the foundations of environmental ethics » in Hargrove, Eugene C. (éd). *Religion and the Environmental Crisis*, University of Georgia Press, Athens.

Pages et sites internet : Auteur (ou organisme) (année de mise en ligne). Adresse URL.

Exemple :

Banque Mondiale (2011). <http://www.banquemondiale.org>